

ISSN 0850-1254

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

**Annales de la Faculté
des Lettres
et Sciences Humaines**

ÉTHOS

ÉTUDES SUR L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ



NOUVELLE SÉRIE

N° 37/B - 2007

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DAKAR

ÉTAT DES LIEUX ET ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CASAMANCE

Tidiane SANÉ et Ibrahima MBAYE *

Abstract

The objective of this study is to make the inventory of fixtures of the environment biophysics and socioeconomic of Casamance through a diagnosis essentially centred on the documentary review and some punctual inquiries led at the level of certain state institutions and organisms of development based in Ziguinchor and Kolda. This region has the most luxuriant vegetation of Senegal, the most humanized and most varied landscapes, the rural environment most populated. The agrarian operational systems of Casamance characterized in general by the registration of communities in the environment know profound alterations led at the same moment by the degrading climatic conditions and the anthropological actions on the ecosystems. The insecurity which prevails in the zone, in spite of certain calm, carries a hard blow in all the sectors, the tourism of which appears as one of the most determining assets.

Key words: Casamance, Senegal, Environment, Potentialities, Constraints

Introduction

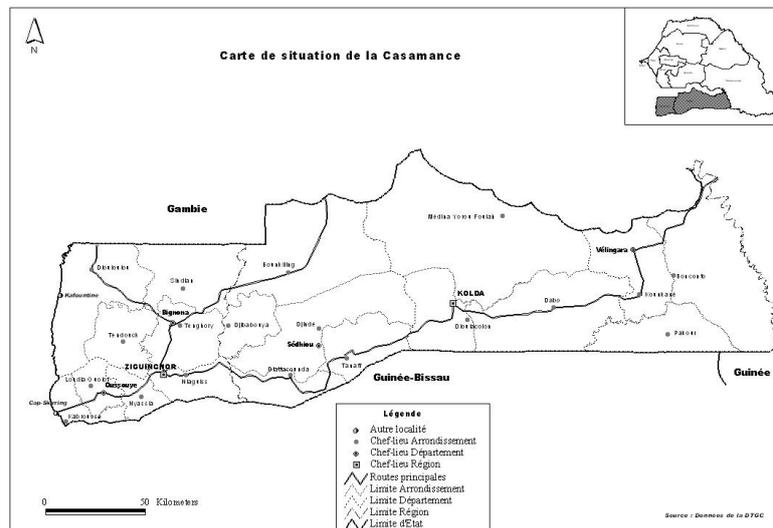
D'une superficie d'environ 28 340 Km², la Casamance occupe la position méridionale du Sénégal (carte). Cette situation géographique lui confère des caractéristiques particulières. Elle dispose du climat le plus humide du pays, de la végétation la plus forestière et d'un réseau hydrographique relativement dense. Le relatif isolement de cette zone par rapport au reste du pays par la Gambie et sa proximité avec les pays frontaliers, la Guinée-Bissau et de la Guinée est un élément fondamental de son originalité.

La Casamance regroupe, au plan administratif, les régions de Ziguinchor (Basse-Casamance) et de Kolda (Moyenne et Haute-Casamance). Son peuplement constitue également un autre facteur ayant participé significativement à la formation de sa personnalité. En effet, la Casamance est une des régions les plus cosmopolites du Sénégal qui abrite une population estimée à 1 338 697 habitants en 2004. Outre les Diola majoritaire en Basse-

* Assistants, Département de Géographie, UFR des Sciences et Technologies, Université de Ziguinchor.

Casamance, les Manding en Moyenne-Casamance et les Peul en Haute-Casamance, on y retrouve les représentants des différentes ethnies des "Rivières du Sud" [1] mais également des populations originaires du nord du pays.

Toutes ces caractéristiques confèrent à la Casamance d'énormes potentialités biophysiques et socio-économiques que cet article se propose de passer en revue à travers ces quelques lignes. Cet état des lieux est d'autant plus nécessaire que la région est restée, depuis le début des années 1980, dans une situation d'insécurité qui a profondément affecté tous les secteurs d'activités.



1. Méthodologie

La démarche méthodologique adoptée pour conduire cet exercice s'est appuyée fondamentalement sur la revue documentaire, les observations directes sur le terrain, des enquêtes ponctuelles, particulièrement des entretiens avec certains leaders d'opinions des institutions étatiques et organismes de développement basés à Ziguinchor et à Kolda. Notre expérience de la région a été également mise à contribution. Cette expérience a été acquise lors de nos multiples missions d'études.

2. Résultats

2.1. Analyse des potentialités et des contraintes de l'environnement biophysique

La forte extension de la Casamance, d'Ouest en Est, a imprimé à la région une certaine diversité, au moins dans la structuration des éléments géographiques. En effet, la Casamance maritime ou Basse-Casamance, qui s'étend du Soungrougrou au littoral, bénéficie en permanence d'une atmosphère humide tandis que la continentalité de la Casamance intérieure (Moyenne et Haute-Casamance) lui confère des conditions climatiques plus contraignantes. Ces conditions géographiques favorables dans l'ensemble autorisent une importante diversité d'écosystèmes, d'habitats et d'espèces animales et végétales.

2.1.1 Les potentialités biophysiques

La Casamance dispose du climat le plus humide du pays avec une pluviométrie moyenne variant entre 900 mm aux confins de Vélingara à plus de 1200 mm dans les environs d'Oussouye[2]. Trois domaines climatiques peuvent être distingués en Casamance. Le domaine soudanien atlantique qui englobe une bonne partie de la Basse-Casamance, le domaine sud-soudanien dans la majeure partie de la Moyenne et Haute-Casamance. L'extrême nord de ces deux dernières entités est actuellement sous influence du climat nord-soudanien [2,3]. Les températures moyennes annuelles varient selon les saisons et la proximité ou l'éloignement avec l'océan. La Basse-Casamance constitue la zone la plus fraîche en raison de la quasi-permanence des influences maritimes. Quant à la Moyenne et Haute-Casamance, leur continentalité explique l'augmentation des températures dont les plus importantes sont enregistrées dans les environs de Kolda et de Vélingara.

Avec un relief plat et peu élevé dans l'ensemble, la Casamance dispose d'une gamme variée de sols. On y retrouve, en général, des sols ferrugineux tropicaux et ferrallitiques sableux ou argilo-sableux sur les plateaux et terrasses, exploités essentiellement en cultures pluviales (arachide, niébé, riziculture) ; des sols de versants caractérisés par une bonne aptitude à l'arboriculture et le maraîchage ; des sols hydromorphes propices au développement des cultures de contre-saison et de la riziculture et enfin des sols acidifiés ou salés (les tannes), impropres à l'agriculture généralement localisées sur les parties basses du fleuve Casamance [4,5,6].

Ces sols riches et variés dans l'ensemble sont emboîtés dans un paysage de plateaux qui s'abaissent vers la côte parsemée par un réseau hydrographique de plus en plus dense fait de vallées alluviales et de marigots permanents.

Le réseau hydrographique de la Casamance est relativement dense et assez bien développé. Il est composé de quatre bassins versants qu'elle partage, pour la plupart, avec les pays voisins. Il s'agit du bassin versant du fleuve Casamance, principal cours d'eau de la zone, entièrement situé en territoire national. Ce fleuve prend sa source à l'est de Kolda, dans la zone de Fafacourou. Avec une longueur d'environ 350 Km (dont 260 Km de cours permanent) et des nombreux bolons, il draine un bassin versant de 14 000 Km² [7,8,9]. Les apports du fleuve sont estimés à 60 millions de mètres cubes par an à Kolda. En raison de la faiblesse de sa pente, les eaux du fleuve sont saisonnièrement soumises à l'invasion marine jusqu'à 200 Km de son embouchure. Sur son parcours, ce fleuve reçoit les eaux de nombreux affluents comme Tiangol, Dianguina, Dioulacolon, Khorine, Niampampo, Soungrongrou et plusieurs bolons vers l'embouchure. Les barrages de Guidel et d'Affiniam sont édifiés dans son bassin pour arrêter l'invasion marine [10]. Quant au complexe Kayanga-Anambé, situé en Haute-Casamance, il draine un bassin-versant de 1 750 Km² au Sénégal. La Kayanga est une rivière qui prend sa source en Guinée à 60 m d'altitude. Elle est rejointe, au sud de Kounkané, par l'Anambé et se dirige vers la Guinée-Bissau où elle prend le nom de Rio Geba [11,12]. C'est sur ce cours d'eau que les barrages de Niandouba et du confluent sont érigés permettant ainsi au bassin de l'Anambé de bénéficier de conditions favorables au développement de l'agriculture (notamment la riziculture) et des activités annexes. A ceux-là, s'ajoute le bassin versant de la Gambie. Ce fleuve, long de 1 150 Km, dispose de 477 Km en territoire sénégalais. Deux affluents de la Gambie concernent particulièrement la Casamance. Il s'agit du Sofaniama au nord de la région de Kolda et du Koulountou, frontière naturelle entre la Casamance et le Sénégal Oriental. Enfin, le bassin versant de l'Allahein occupe l'extrême nord-ouest de la Casamance où ce cours d'eau se jette dans l'Océan Atlantique. La densité relative du réseau hydrographique autorise la présence d'importantes nappes d'eau souterraines.

Les principales nappes souterraines que l'on retrouve en Casamance sont constituées, pour l'essentiel, par les nappes superficielles du Continental Terminal qui, de faible profondeur, peuvent être atteintes par les puits ; la nappe semi-profonde du Miocène avec un débit d'environ 150 m³/h et enfin la nappe du Maestrichtien, captée essentiellement par des forages, contient une eau peu minéralisée et de bonne qualité, mais salée dans la frange maritime [13]. Ces ressources hydriques permettent le développement de l'agriculture en même temps qu'elles peuvent concourir à la satisfaction des besoins en eau des populations et du bétail, et au maintien de la biodiversité.

Les conditions climatiques globalement favorables et la relative densité du réseau hydrographique confèrent à la Casamance une certaine diversité des paysages végétaux. La Basse-Casamance est naturellement occupée par une

forêt dense à feuilles caduques [14]. Les différentes formations ligneuses se différencient par leur composition floristique et leurs densités. La flore est constituée d'un groupe d'espèces à affinité guinéenne parmi lesquelles *Elaeis guineensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Parinari excelsa*, *Chlorophora regia*, *Terminalia macroptera*, *Bombax costatum*, *Borassus aethiopicum*, *Parkia biglobosa* et *Erythrophleum guineense*. Quant à la Moyenne et Haute-Casamance, elles restent par excellence le domaine de la savane sous différentes physionomies. On y retrouve de beaux arbres tels que le caïlcédrat (*Khaya senegalensis*), le vèn (*Pterocarpus erinaceus*), et le néré (*Parkia biglobosa*), en formations ouvertes surplombant un tapis de grandes herbes [14]. En plus des forêts communautaires, la Casamance dispose de nombreuses forêts classées. Sur l'ensemble de la région, la superficie des forêts classées est de 607 540 ha pour 56 forêts classées dont 30 en Basse-Casamance (116 776 ha), 12 en Moyenne-Casamance (84 453 ha) et 14 en Haute-Casamance soit 396 230 ha [15,16]. Ces forêts ont été classées soit pour la création d'une réserve de bois d'énergie, soit pour protéger des sols fragiles ou pour préserver une végétation rare et diversifiée ou enfin riche en essences de valeur. Ce potentiel très important, riche et varié, sert pour l'alimentation, la construction, la fourniture d'énergie, les gîtes d'animaux, etc.

Il est important de noter l'existence des forêts et bois sacrés dans presque tous les villages, surtout de la Basse-Casamance. Lieux de culte, des interdits à caractère conservatoire des ressources naturelles y sont instaurés. L'accès à ces forêts est uniquement réservé aux initiés. Les feux et certaines pratiques y étant formellement interdits, ces forêts ont conservé en général leur végétation originelle.

L'importance des formations forestières et les conditions climatiques favorables font de la Casamance un biotope favorable au développement d'une faune remarquable qui participe à la biodiversité de la région. La Basse-Casamance est l'une des zones éco-géographiques où l'on retrouve les plus importantes populations de grands mammifères du Sénégal comme l'élan géant. C'est aussi le domaine des primates arboricoles, de reptiles rares, de rongeurs et de rapaces. Le potentiel faunique est constitué de plusieurs espèces de gibier à poil et à plume. Dans le cadre des activités d'amodiation, la faune joue un rôle très important pour le développement du tourisme cynégétique de la région. Le Parc National de Basse Casamance constitue un véritable *arboretum* et abrite plus de cinquante espèces de mammifères, dont quelques panthères (*Pantherus pardus*), le buffle de forêt (*Syncerus caffer nanus*) et le lémentin (*Trichechus senegalensis*)... Il faut noter en particulier les primates dont le singe des palétuviers (*Cercopithecus campbelle*), le galago (*Galagoides demidoff*) et le colobe baï (*Colobus badius temmincki*), le pangolin géant (*Mamman gigantea*) et le serval (*Felis serval*) [15,16].

Il existe quelques espèces d'oiseaux parmi lesquelles des migrateurs paléarctiques et des espèces éthiopiennes à affinité forestière à savoir le grand calao à casque jaune (*Celato gymna elatat*), l'aigle couronné (*Stephanoetus coronatus*), la sauterelle tambourine (*Tympanistria*), le héron tigré (*Tigriormis leucoopha*) et des échassiers. Les nombreux reptiles comprennent le python de Seba, le python royal, le naja cracheur, le mamba vert, le mamba noir, etc. [15,16]. L'existence de biotopes humides fait de la zone littorale, une étape importante de la migration des oiseaux paléarctiques.

La Casamance dispose de quelques sites de haute biodiversité, notamment des habitats naturels critiques reconnus. Il s'agit du Parc National de Basse Casamance (5000 ha), d'une partie du Parc National du Niokolo Koba (zone ouest qui concerne le département de Vélingara), de la Réserve Ornithologique de la Pointe de Kalissaye (16 ha, département de Bignona) et d'importantes forêts de mangrove qui forment d'importants peuplements ripicoles le long des affluents de la Casamance et des bolons [15,16]. Ces forêts de mangrove, qui forment un rideau touffu de mangrove faite de palétuviers colonisant les sols salés, sont des zones de frayère d'une grande importance économique avec une faune à dominante de poissons, crabes, crevettes, oiseaux, huîtres et autres mollusques. Dans l'ensemble, ces écosystèmes renferment des espèces végétales et fauniques riches et variées.

On peut aussi noter l'existence des peuplements de palmier à huile (*Elaeis guineensis*) surtout localisés sur les rives du fleuve Casamance, particulièrement dans les départements d'Oussouye et Bignona. Ils constituent des peuplements homogènes à la lisière des forêts de plateaux, aux abords des villages et au niveau des versants, des dépressions et vallées.

Cependant, il faut reconnaître que de nombreuses contraintes pèsent sur ces ressources dont l'importance, aussi bien pour la diversité biologique que pour l'économie de la région et du pays, demeure fondamentale.

2.1.2. Les contraintes de l'environnement biophysique

L'environnement naturel de la Casamance, bien que très riche et très varié, est fragile du fait de la multiplication des actions à la fois naturelles et anthropiques qui s'expriment négativement sur le milieu et les ressources. La vulnérabilité de l'environnement biophysique de la Casamance tient d'abord à sa forte dépendance vis-à-vis des conditions climatiques, notamment des précipitations qui ont connu une diminution sensible depuis la fin des années 1960 privant ainsi au fleuve d'abondants ruissellements sur son cours supérieur. Ces accidents climatiques ont été donc les facteurs aggravants qui ont provoqué d'importantes perturbations et accéléré des évolutions amorcées antérieurement [17,1].

L'augmentation de la salinité du fleuve Casamance, qui n'est en réalité qu'une ria, consécutive aux profonds déficits pluviométriques maintenant trentenaires, a bouleversé sa faune et dégradé les mangroves qui colonisent les berges des rivières, notamment en Basse-Casamance. La diminution des apports en eau douce a pour principal effet la salinisation des sols, des eaux de surface et des nappes. La remontée progressive de l'eau de mer vers l'amont a eu des conséquences dramatiques pour les écosystèmes et les activités humaines avec la disparition des poissons d'eau douce et la perte des terres. Seuls quelques poissons très résistants à la salinité résistent encore, mais leur taille diminue considérablement.

L'extension des tannes au détriment de la mangrove et des rizières salées mais aussi l'ensablement des rizières constituent les effets les plus marquants de la sécheresse [18]. Il faut également mentionner l'appauvrissement des sols par suite d'une érosion éolienne et/ou hydrique intense. Le phénomène de l'érosion est plus marquant dans la zone de l'embouchure, notamment sur l'île de Carabane et la zone voisine du village de Diogué. A ces endroits, l'embouchure est entraînée de s'élargir à un rythme inquiétant. A titre illustratif, le phare, servant de guide à la navigation et préalablement installé à environ 100 m de l'eau, se trouve maintenant à plus de 100 m à l'intérieur de l'eau. Aussi, les installations touristiques situées en face, notamment sur l'île de Carabane, se trouvent dans une situation délicate à cause de l'avancée de la mer exacerbant ainsi l'érosion des berges.

La dégradation progressive du couvert végétal constitue une autre contrainte majeure. En effet, la baisse de leur productivité, leur caractère suranné, leur accroissement quasi nul, la régénération naturelle faible voire nulle, la mortalité élevée, sont autant de signes de dégradation de ces formations dont la valeur économique s'en trouve fortement diminuée. La dégradation des forêts de mangrove est la plus caractéristique. Par exemple, estimée à 150 000 ha au début des années 1980, la superficie occupée par la mangrove a été réévaluée en 1993 à 70 000 ha soit une perte de plus de la moitié des superficies [15]. Cette situation régressive résulterait des conséquences de la sécheresse qui aggrave la salinisation (sursalure), et de la surexploitation de la mangrove par des récolteurs d'huîtres et/ou les récolteurs de bois de chauffe et de service. Les effets combinés de l'extension des cultures commerciales et la généralisation de pratiques culturales peu respectueuses de l'environnement (suppression des jachères, absence d'enrichissement des sols, etc.) accentuent le processus de destruction des formations forestières et des sols. En Haute-Casamance par exemple, la culture de l'arachide s'est considérablement développée avec l'arrivée des agriculteurs du vieux bassin arachidier. Cette immigration paysanne dans cette zone s'est accompagnée d'importants défrichements, avec notamment l'occupation illégale de la forêt classée de Pata, entraînant du coup l'extension vers la zone

méridionale du bassin arachidier dont la Haute-Casamance fait désormais partie intégrante. La dégradation des formations forestières est aussi aggravée par les feux de brousse très présents en Haute-Casamance et la pratique de l'élevage extensif (surpâturage, élagage des ligneux, etc.) et la surexploitation des ressources forestières pour la production de charbon de bois, surtout dans la région de Kolda. Il s'en suit la régression de la faune sauvage qui s'explique essentiellement par la destruction des habitats.

Enfin, il faut souligner que la crise climatique a aussi poussé vers la Casamance les éléments les plus mobiles des populations sahéliennes, notamment les pasteurs peul aux confins de la Haute-Casamance et surtout les pêcheurs de la vallée, du Cap-Vert et de la Petite-Côte vers la Basse-Casamance [1]. Cette situation a entraîné une modification profonde des systèmes d'exploitation de l'espace et des ressources naturelles.

2.2. Analyse des potentialités et des contraintes de l'environnement socioéconomique

2.2.1 Aperçu sur la population de la zone

La Casamance constitue une zone de rencontre de plusieurs ethnies. Cela lui confère un peuplement original et inégalement réparti sur l'ensemble de la zone. Aux fortes densités du pays diola (Basse Casamance), le pays manding (Moyenne Casamance) oppose une répartition contrastée de ses gros villages et de ses plateaux sous-peuplés, le pays peul du Fouladou (Haute Casamance) sa faible population concentrée dans des villages menus [1].

D'après les estimations de la DPS de 2004, la population de la zone c'est-à-dire celle des deux régions (Ziguinchor et Kolda) est chiffrée à 1 338 697 habitants, soit 13 % de la population sénégalaise (10 564 303 habitants). La majeure partie des effectifs se concentre dans le département de Sédhiou et de Kolda avec respectivement 29 et 22 % de la population totale de la Casamance (tabl. 1).

Tableau 1 : Répartition des effectifs de population en Casamance selon les départements en 2004

Régions	Départements	Effectifs	Pourcentage (%)
Ziguinchor	Bignona	226 192	17
	Oussouye	35 348	3
	Ziguinchor	183 290	14
	Total région Ziguinchor	444 830	34
Kolda	Kolda	298 785	22
	Sédhiou	393 402	29
	Vélingara	201 680	15
	Total région Kolda	893 867	66
Total	Casamance	1 338 697	100

Source : Direction de la Prévision et de la Statistique, estimation de 2004

En 1988, la densité moyenne était de 35 habitants/km² pour l'ensemble du Sénégal. En Casamance, elle s'élevait à 54 habitants/km² pour la région de Ziguinchor et 32 habitants/ km² pour la région de Kolda [7]. Par rapport aux estimations de la population de 2004, les densités sont respectivement de 42 et 61 habitants/km² pour les régions de Kolda et Ziguinchor.

Entre autres caractéristiques socio-démographiques importantes, il convient de citer la migration des jeunes. Amorcée par des déplacements saisonniers, l'émigration surtout vers Banjul et Dakar tend à devenir définitive et ampute de plus en plus gravement la force de travail exigée par la riziculture [1]. En plus, l'émigration vers l'Europe à bord des embarcations à haut risque comme les pirogues devient de plus en plus importante et inquiétante.

2.2.2. Potentialités et contraintes de l'environnement socioéconomique

Les potentialités économiques de la zone de la Casamance sont énormes. Elles sont en grande partie favorisées par les conditions climatiques relativement clémentes qui offrent à la zone des paysages agraires variés et une économie rurale très diversifiée. C'est ainsi que les populations de la zone s'adonnent à diverses activités socio-économiques dont les principales sont l'agriculture et l'élevage, l'arboriculture fruitière, la pêche et le tourisme.

2.2.2.1. L'agriculture et l'élevage

L'importance du potentiel hydrique dont recèle la zone de la Casamance constitue un atout de taille pour l'agriculture et l'élevage. Ces deux activités jouissent en effet de conditions pluviométriques favorables, de sols riches et

variés permettant ainsi une production assez diversifiée. Dans la région de Ziguinchor, la riziculture demeure l'activité agricole dominante (60% des superficies cultivées), suivie de la culture d'arachide d'huilerie qui est la seule culture de rente. Le maraîchage, pratiqué surtout par les groupements féminins, se développe de plus en plus dans la zone. Dans la région Kolda, les cultures vivrières occupent 54 % des superficies emblavées, contre 40 % pour les cultures de rente et 6 % pour le maraîchage et l'arboriculture [15,16]. Il est important de noter que la région de Kolda est la deuxième région agricole du pays avec l'extension dans le nord de cette zone du bassin arachidier. Pour l'ensemble de la Casamance, les cultures céréalières sont principalement destinées à l'autoconsommation tandis les cultures de rentes apportent des revenus monétaires aux paysans.

Cependant, l'agriculture se heurte à de multiples contraintes. Aujourd'hui, la diminution sensible des précipitations et leur mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace, ont engendré des mutations sur le système d'exploitation. A ces contraintes s'ajoutent, entre autres, la baisse de la fertilité des sols, la salinisation progressives des terres, l'acidification et l'érosion, la micro-parcellarisation, le sous-équipement agricole, l'écoulement de certains produits, l'exode rural et la faiblesse des niveaux d'encadrement.

Les activités pastorales jouissent des conditions agro-écologiques favorables à leur développement c'est-à-dire l'importance du fourrage, une pluviométrie relativement satisfaisante et un bétail rustique (race *ndama*) adapté aux conditions bioclimatiques du milieu. Elles constituent, pour l'essentiel, une activité complémentaire à l'agriculture. L'importance des ressources en eau et en pâturage donne à cette zone, notamment la Haute-Casamance, une vocation agro-sylvo-pastorale certaine. Le système pastoral est dominé, dans l'ensemble, par un élevage extensif. Du point de vue statistique, la région de Ziguinchor compte près de 80 000 têtes de bovins, 200 000 petits ruminants, 32 000 porcs, près de 2 000 000 de volailles [15] tandis que celle de Kolda regroupe environ 414 000 bovins, 364 000 ovins, 406 000 caprins, 28 700 équins, 68 000 asins, 71 000 porcins. La région de Kolda, où l'élevage est exercé depuis très longtemps par une population de pasteurs rompue à la tâche (les peul), est la deuxième région pastorale du Sénégal avec environ 25 % de la production nationale et 26 % du cheptel national [16].

En Casamance, beaucoup de contraintes pathologiques et alimentaires pèsent sur le bétail. L'insuffisance ou la raréfaction de plus en plus croissante de l'eau pour l'abreuvement du bétail et du fourrage est devenue, depuis le début de la dégradation des conditions climatiques, une des préoccupations majeures de la population. Cette situation est aggravée par de nombreux problèmes liés à la gestion des ressources naturelles notamment les feux de brousse très fréquents, surtout en Moyenne et Haute-Casamance [3]. Ces

contraintes ont pour conséquence la baisse très sensible de la production de lait en période sèche et un allongement de l'intervalle entre vêlage. En plus, le développement de l'élevage souffre des pratiques traditionnelles de son caractère extensif. Les constats révèlent aussi une saturation de l'espace pastoral qui fait l'objet d'un surpâturage généralisé, dû à la réduction de la mobilité des troupeaux, du fait du maillage hydraulique important et de l'accroissement des effectifs. En plus, la chaleur humide quasi permanente, dans certaines zones de la Basse-Casamance et la relative exubérance de la végétation sont autant de conditions favorables à l'éclosion et à la multiplication de la mouche tsé-tsé qui limite l'épanouissement de plusieurs espèces animales, notamment sahéliennes. Pour l'alimentation du bétail, les défrichements induits par l'extension des zones de cultures ont exacerbé la situation de pénurie constatée au niveau des pâturages appauvris et dégradés par les feux de brousse. Ce phénomène est accentué par la disparition de la jachère, l'avancée des terres salées, la surcharge et le piétinement dans les aires pourvues de forages. La circulation du bétail pendant la campagne agricole constitue un facteur éternel de conflit avec les agriculteurs : soit ces derniers occupent illégalement certains couloirs, rendant ainsi très difficile l'accès aux points d'eau, soit les troupeaux dévastent les champs en maturité ou ceux non encore récoltés.

2.2.2.2. L'arboriculture fruitière

La générosité de la nature et plus spécifiquement la proximité de la nappe phréatique dans certaines localités, constitue un avantage pour la production arboricole dans la zone casamançaise. Les vergers ont existé depuis fort longtemps dans la zone sous forme de plantations de mangues, d'agrumes, de noix de coco et de noix de cajous, de bananes. Mais, avec l'insécurité qui règne dans la zone depuis plus de 30 ans, la plupart des vergers du milieu rural ont été abandonnés. A cette contrainte, s'ajoute un autre facteur traumatisant ou menaçant : la salinisation des terres. Ainsi assiste-t-on de plus en plus à une régression du potentiel de parcelles exploitables. L'autre contrainte majeure qui pèse sur l'arboriculture est le problème d'écoulement de la production, notamment des mangues. L'enclavement de la région et l'inexistence d'unités de transformation des produits arboricoles aggravent la situation de cette filière pourtant promue à un bel avenir.

2.2.2.3. La pêche

Avec ses 86 km de côtes, son plateau continental, son fleuve long de 350 km et ses nombreux bolons, la Casamance est riche en ressources halieutiques et offre d'énormes potentialités pour la pêche maritime, lagunaire et fluviale. Mais le développement de la pêche dans cette région est très récent dans la mesure où l'exploitation des ressources aquatiques était une activité mineure. En effet, jusqu'aux années 1950, en Haute comme en Moyenne-Casamance, la

pêche était quasi inexistante. En Basse-Casamance, on relève, certes, de multiples formes de petite pêche dans les bolons mais il s'agit plus précisément de cueillette. Les "véritables" pêcheurs en Casamance sont des migrants saisonniers, allochtones, originaires des autres régions sénégalaises (Sérères, toucouleurs, wolofs) qui ont aujourd'hui donné à cette activité une forte impulsion [7]. Aujourd'hui, la population autochtone est fort intéressée par cette activité suite à la crise du système d'exploitation des sociétés agraires casamançaises. En quelques décennies (1950-1980), l'exploitation du milieu casamançais a été profondément transformée. De nouvelles ressources, jusque là négligées ou sous exploitées, sont mises en valeur, en particulier, les ressources aquatiques. L'importance du parc piroguier, des filets de pêche et des installations de pêcheurs observée tout au long du littoral et du fleuve Casamance témoigne largement de l'ampleur des changements intervenus dans cette filière. D'autres signes illustrent le dynamisme de l'exploitation des ressources halieutiques. Il s'agit, entre autres, de l'éclosion et de l'extension des centres de pêche symbolisés par Kafountine, Pointe Saint-Gorges, Ziguinchor, Goudomp et Adéane ; la multiplicité et la variété des déplacements liés à cette activité mais aussi par la conversion des agriculteurs en pêcheurs et la mise en place de filières des produits aquatiques.

La structure de la pêche casamançaise, comparée à celle des autres régions sénégalaises, est très originale : d'une part, les pirogues de fleuve représentent 75 % du parc piroguier casamançais alors qu'elles ne représentent que 24 % du parc total sénégalais, d'autre part, les débarquements sont de nature très différente. Les débarquements en Casamance se composent d'un très petit nombre d'espèces. Sur la soixantaine d'espèces couramment exploitées dans les eaux sénégalaises, une douzaine seulement le sont en Casamance : mulets, ethmaloses, crevettes, capitaines, machoirons, barracudas, requins, soles, drépanes et grandes carangues sont les principales captures de la pêche artisanale. Seul le tonnage de ces dix espèces dépasse 100 tonnes [7]. Par ailleurs, d'après une étude réalisée, soixante-quinze espèces sont exploitables en Casamance [19]. Or, les débarquements se composent essentiellement de cinq espèces : les tilapias, les ethmaloses, les mulets, les otolithes et les arius [20]. La Casamance contribue seulement à 2 % des débarquements de pélagiques du territoire national. Enfin, si globalement, la pêche artisanale casamançaise a un poids mineur dans les débarquements de poisson, en revanche, 89 % des crevettes exploitées au Sénégal proviennent de cette région. Aussi, avec l'ouverture d'usines de congélation à Ziguinchor et l'arrivée massive de pêcheurs toucouleur, sérères et wolofs, la production de crevettes connaît une croissance spectaculaire avec cependant des hauts et bas. Ces fluctuations traduisent la situation d'extrême fragilité de ce secteur, notamment liée aux modifications de l'environnement écologique et à l'augmentation de l'effort de pêche : les pêcheurs au nombre de 600 en 1967

sont actuellement plus de 2 400. Ainsi, en trente ans, la pêcherie de crevette est passée d'une situation de sous-exploitation à une situation de sur-exploitation [7]. Au vu des statistiques de la pêche artisanale casamançaise, on ne peut manquer d'être frappé par la rapidité des transformations et l'inégale exploitation des produits aquatiques selon le domaine maritime et continental et selon les espèces [21].

Ce secteur, très dynamique aujourd'hui, est cependant confronté à des difficultés essentiellement liées, entre autres, à des pratiques de pêche parfois inappropriées (non-respect de la réglementation sur le maillage des filets) et de l'absence de repos biologique, à l'état défectueux des pistes et routes pour l'écoulement de la production, à l'insuffisance ou à l'absence, selon les lieux, d'unités de froid, de transformation et/ou de conservation, au non-respect des normes d'hygiène, au faible niveau organisationnel des acteurs locaux de la filière. En plus, l'accroissement de pêcheurs venus s'installer dans la zone à la recherche de pêcheries plus poissonneuses concourt à renforcer les sévères ponctions déjà exercées sur la ressource et compromet le maintien de sa biodiversité.

2.2.2.4. Le tourisme

La Casamance jouit d'un potentiel touristique très important avec de belles plages, en Casamance maritime, ensoleillées toute l'année, une diversité de faune et de flore (Parc National de Basse-Casamance et îles de l'estuaire) et un patrimoine culturel et artistique incommensurable. On peut également y ajouter une infrastructure hôtelière de grand et moyens standing, des campements villageois de tourisme rural intégré et des campements privés. Deux types de tourisme cohabitent en Casamance. Il s'agit du tourisme grand standing matérialisé par les hôtels comme à Ziguinchor et au Cap Skirring, et du tourisme rural intégré avec ses multiples campements villageois inspirés par l'architecture traditionnelle.

Les installations touristiques jouent un rôle très important sur l'économie régionale. En effet, le tourisme rural intégré, opération originale lancée par le Ministère du tourisme en 1974, a donné des résultats satisfaisants dans certaines zones en permettant la création des campements villageois, gérés et animés par les populations locales elles-mêmes. Cette formule, peu coûteuse en investissement comme en fonctionnement, a procuré des bénéfices substantiels réinvestis au profit des villageois. C'est ainsi que des équipements collectifs et de production sont réalisés. Par exemple, à Elinkine, premier campement ouvert en 1974, les bénéfices ont permis de réaliser une maternité et un dispensaire, d'ouvrir quatre classes avec leurs équipements, de forer un puits, d'entretenir et de participer à la construction des pistes de production entre Oussouye et Elinkine, d'équiper un campement annexe dans l'île de Ehidj, d'acheter une plantation d'arbres fruitiers, de refaire la troisième case

du campement et enfin d'acheter trois pirogues et trois moteurs. Il en est de même à Thionck-Essyl, à Baila, à Affiniam et à Abéné. Les campements assurent tout à la fois une structure d'encadrement aux coopératives de production et un débouché, ayant de surcroît un rôle d'entraînement sur toutes les activités [7]. En somme les installations touristiques offrent des emplois directs et indirects. Elles constituent également des débouchés appréciables pour l'ensemble des produits locaux.

Mais le conflit armé qui prévaut dans la zone depuis plus d'une vingtaine d'années a quelque peu ralenti l'activité touristique. Les arrivées internationales sont passées de 43 440 touristes en 1991 à 23 421 en 1998 [22]. Toutefois, malgré ce conflit, très sporadique de nos jours, la Casamance occupe toujours une place privilégiée dans la sphère des principales régions touristiques du Sénégal. Il est important de mentionner que le tourisme peut aussi avoir un effet négatif sur les activités locales et la société. Il conduit à l'expropriation des terres villageoises, favorise la multiplication de petits métiers (guide, prostitution...), qui détournent les villageois des activités de production (riziculture, pêche); ce qui, à long terme, contribue à la déstabilisation de la société.

2.2.2.4. L'exploitation forestière

La Casamance appartient à la zone éco-géographique forestière sud. De ce fait, elle dispose des ressources ligneuses quantitativement et qualitativement les plus importantes du pays. L'exploitation forestière est une activité séculaire qui contribue à la satisfaction des besoins énergétiques et en matériaux ligneux divers, à l'alimentation, à la santé et à l'habitat. Le prélèvement des produits forestiers est une activité assez importante et porte essentiellement sur tous les fruits sauvages. Ce patrimoine forestier contribue à assurer la satisfaction des besoins nationaux et locaux en produits forestiers comme le bois de chauffe, le charbon de bois, le bois d'oeuvre et le bois d'artisanat (pirogue, mobilier, objets ménagers et objets d'art), le bois de service (crinting, tige bambou, piquet). Quant aux produits de cueillette, ils concernent les *mad*, le pain de singe, le *neté*, le *dankh*, le tamarin, le *ditakh*, le *tol*, le *solom*, l'huile de palme, le vin de palme. D'autres produits comme l'écorce de santan, l'encens, la gomme arabique, la gomme mbep, la gomme rat, le piment noir, le *kinkeliba*, les feuilles et racines diverses sont également tirés des forêts [15,16].

Pour protéger le patrimoine forestier d'une partie de la Casamance, la région de Ziguinchor est officiellement fermée depuis 1992 à l'exploitation de produits contingentés comme le charbon de bois et le bois d'oeuvre actuellement exploités dans la région de Kolda ouverte à cet effet avec celle de Tambacounda. En Basse-Casamance, seule l'exploitation du bois d'artisanat (pirogue, vèn mort, palmiers et rôniers morts) y est autorisée.

L'exploitation abusive et souvent irrégulière, et la récurrence des feux de brousse posent de sérieux problèmes de sauvegarde de la forêt ou de sa régénération. Aussi, le conflit qui sévit dans la région n'est pas de nature à faciliter la préservation des ressources et leur exploitation par la population qui, dans certains secteurs, n'ose plus à mettre les pieds dans la forêt.

2.2.2.5. Autres activités économiques

La Casamance dispose de pétrole, de tourbières (salées), d'un gisement à Niafurang (ilménite et zirconium), d'argiles industrielles (briqueterie, céramique, poterie), de dépôts de coquillage dans les îles. L'activité industrielle est très peu développée : la Société du Domaine Industriel de Ziguinchor (SODIZI) comprend plus d'une dizaine d'entreprises dont la plupart sont en arrêt d'activité. Il faut aussi noter la présence d'usine d'égrenage du coton à Vélingara et d'huilerie à Ziguinchor (Suneor).

L'artisanat est le secteur qui emploie le plus de mains d'œuvre et qui est le plus complexe. Il est structuré autour de trois catégories : artisanat de production, artisanat de service, artisanat d'art. Quant au commerce, il évolue dans un cadre caractérisé par la libéralisation de l'économie sous tendue par la concurrence. Le développement florissant des marchés hebdomadaires, surtout dans la région de Kolda avec Diaobé (un marché d'envergure), témoigne du dynamisme de ce secteur qui, cependant, souffre énormément de l'enclavement de la région induite par la présence de la Gambie qui isole la Casamance du reste du pays. Tous ces secteurs d'activités payent également un lourd tribut au conflit.

2.2.2.6. Les infrastructures sanitaires

La région de Ziguinchor compte ainsi 3 centres de santé, 81 postes de santé dont 19 fermés, 205 maternités, 117 cases de santé dont la plupart ne sont plus fonctionnelles, un secteur des grandes endémies avec 4 léproseries, un village psychiatrique, une inspection médicale des écoles et un hôpital régional. Le paludisme représente 50 % des cas de consultation tandis que le taux de prévalence VIH/SIDA est de 1,9 % [15].

En matière de couverture sanitaire, la région de Kolda compte un hôpital, 03 centres de santé, 70 postes de santé, plus de 200 cases de santé et près de 80 maternités rurales. D'une manière générale, on constate un déficit à la fois en terme d'infrastructures sanitaires (de l'ordre de 80 %) et de personnel médical [16]. A cause de l'insécurité, la couverture sanitaire s'est d'avantage détériorée malgré les nouvelles réalisations enregistrées ces dernières années.

2.2.2.6. Les infrastructures éducatives

Ziguinchor est la deuxième région scolarisée après Dakar. Elle compte 20 écoles préscolaires, 292 écoles élémentaires, 28 collèges d'enseignement

moyen, 5 établissements d'enseignement secondaire et 16 centre d'enseignement technique et de formation professionnelle pour un effectif global de 99 090 élèves ; ce qui lui donne un taux brut de scolarisation de 102,51 %.

S'agissant de la région de Kolda, le taux scolarisation au niveau de l'élémentaire est relativement bon (85 %). Mais des efforts sont à faire notamment en matière de scolarisation des filles et dans le préscolaire.

La création d'un établissement de l'enseignement supérieur en 2007, l'université de Ziguinchor, ouvre de belles perspectives à la Casamance.

On note, cependant, un déficit en infrastructures à tous les niveaux du fait de l'augmentation croissante des besoins. Cela encourage les déperditions, qui connaissent une ampleur préoccupante sur toute l'étendue de la Casamance. Entre autres contraintes majeures du sous-secteur, nous pouvons citer l'insuffisance de personnels et d'équipements. Il faut mentionner qu'en milieu rural, les femmes accusent encore un grand retard sur les hommes. Comme la scolarisation des filles, l'alphabétisation des femmes nécessite donc un renforcement dans la mesure où les différentes enquêtes démographiques réalisées s'accordent à admettre que le faible niveau d'instruction de la mère est un facteur déterminant de plusieurs problèmes de santé, de nutrition, d'hygiène, d'éducation, etc. Il faut souligner, cependant, que le faible taux d'alphabétisation des populations ne facilite pas l'acquisition de nouvelles connaissances techniques plus adaptées aux exigences actuelles de gestion des ressources naturelles et ne facilite pas non plus une bonne prise de connaissance locale de la réglementation en vigueur. Le problème majeur du système éducatif de la Casamance est la fermeture de plusieurs écoles dans certaines localités suite à l'insécurité.

Conclusion et perspectives

La Casamance a fait l'objet de nombreuses études par le passé mais non actualisées depuis plus d'une vingtaine d'années à cause de l'insécurité. Cette région, qui doit sa forte personnalité à sa situation enclavée et méridionale mais aussi à son passé et à ses habitants, constitue une des régions les plus cosmopolites du pays en dépit de son occupation par trois principales ethnies. Si la Casamance maritime ou Basse-Casamance est en majorité occupée par les Diola, en revanche, la Casamance continentale regroupe deux ensembles humains : les Manding en Moyenne-Casamance et les Peul en Haute-Casamance. Cette occupation humaine est dictée par les conditions naturelles globalement favorables. L'importance des précipitations et l'omniprésence du réseau hydrographique surtout en Basse-Casamance font de l'eau un agent essentiel dans la construction des paysages agraires casamançais, très variés et très diversifiés. Ces paysages fournissent une large gamme de produits qui font

de la Casamance une des plus importantes régions économiques du pays. De la Casamance proviennent des produits tels que le bois dans toutes ses composantes, l'huile et le vin de palme, les fruits d'arbres sauvages ou sélectionnés et greffés (orangers, manguiers, bananiers, cocotiers..), une bonne partie des huîtres, les crevettes. Enfin, deux cultures sont spécifiques à la Casamance, le coton d'introduction récente développé en Casamance continentale et surtout le riz qui fait des Diola les détenteurs d'une authentique civilisation rizicole. La culture de l'arachide a fait une percée spectaculaire en Haute-Casamance avec l'extension du bassin arachidier dans l'extrême nord de cette zone.

Cependant, toutes ces potentialités sont aujourd'hui masquées par le conflit armé qui n'est pas totalement vaincu. La reprise, quoique timide de la paix, augure un lendemain meilleur dont le tourisme est porteur d'espoir avec les énormes potentialités dont recèle la région. Ainsi, une étude approfondie des principales activités de la région (tourisme, pêche...) et leurs impacts (écologiques, socioéconomiques, sanitaires...) est indispensable pour la prise de décision en vue de l'élaboration d'un schéma d'aménagement (rural et urbain) adéquat, durable et l'amélioration substantielle du niveau de vie de la population. Par ailleurs, les études seront multipliées dans d'autres sites du territoire national afin que les résultats soient extrapolables dans d'autres contrées de la sous-région.

Références bibliographiques

1. Pélissier P., Kane A. F., 2000. La Casamance. *In Les Atlas de l'Afrique : Sénégal. Paris, Les Editions Jeune Afrique : 56-59.*
2. Sagna P., Leroux M., 2000. Climat. *In Les Atlas de l'Afrique : Sénégal. Paris, Les Editions Jeune Afrique : 16-19.*
3. Sané T., 2003. La variabilité climatique et ses conséquences sur l'environnement et les activités humaines en Haute-Casamance (Sud du Sénégal). Thèse de Doctorat de 3^{ème} Cycle de Géographie UCAD, 367p.
4. USAID, 1986. Cartographie et télédétection des ressources de la République du Sénégal : étude de la géologie, de l'hydrologie, des sols, de la végétation et des potentiels d'utilisation des sols. Dir. de l'Aménag. du Terr., Dakar et AID, Remote Sensing Institute, 653p.
5. D.A.T., 1994a. Rapport d'avant projet du schéma régional d'aménagement du territoire de Kolda. Ministère de l'Intérieur, 71p.

6. D.A.T, 1994b : Rapport d'avant-projet du schéma régional d'aménagement du territoire de Ziguinchor. Commission régionale d'aménagement du territoire de Ziguinchor, 141p.
7. Cormier-Salem M. C., 1992. Gestion et évolution des espaces aquatiques : La Casamance. Paris, Editions de l'ORSTOM, Collection Etudes et Thèses, 583p.
8. Dacosta H., 1989. Précipitations et écoulement sur le bassin de la Casamance. Thèse de 3^{ème} cycle, Dépt. de Géographie, Fac. Lettres et Sciences Humaines de l'UCAD, 278p.
9. Niang A., 1992. Étude du tarissement dans le haut bassin de la Casamance. Mémoire DEA, Département de Géographie, UCAD, 35 p.
10. Michel P., Sall M.M., Kane A., 2000. Hydrologie. *In Les Atlas de l'Afrique : Sénégal. Paris, Les Editions Jeune Afrique* : 14-15.
11. Bakhoum S., 1991. Monographie hydrologique du bassin versant de la Kayanga. Mémoire de Maîtrise, Département de Géographie, UCAD, 120p.
12. Bakhoum S., 1992. La sécheresse récente et ses conséquences hydrologiques dans le bassin versant de la Kayanga. Mémoire de DEA, Département de Géographie, UCAD, 50p.
13. Ministère Hydraulique– PNUD, 1994. Bilan-diagnostic des ressources en eau du Sénégal. Projet MH/PNUD/DADSG-SEN/87/006 "Planification des ressources en eau, septembre, 235p.
14. Ndiaye P., 2000. Végétation et faune. *In les Atlas Jeune Afrique. Le Sénégal. Paris, Les Editions Jeune Afrique* : 20-21.
15. Conseil régional de Ziguinchor, 2005. Plan d'Actions Forestier de la région de Ziguinchor, 65p.
16. Conseil régional de Kolda, 2000. Plan d'action forestier de la région de Kolda. Kolda, janvier 2000, 51p.
17. Ndong J. B., 1996. L'évolution du climat au Sénégal et les conséquences de la sécheresse récente sur l'environnement. Thèse de Doctorat, Université Lyon 3 Jean Moulin, 501p.
18. Gavaud M., 1990. Nature et dégradation des sols au Sénégal. *In la Dégradation des Paysages en Afrique de l'Ouest, Séminaire de Dakar 21-26 novembre 1988* : 95-110.
19. Albaret J.J., 1987. La faune ichtyologique de la Casamance : observations réalisées en 1984-1985. *Scient. Centre Rech. Océanogr. Dakar-Tiaroye* 1987 : 105-12.

20. Diadhiou A, Bastie F, Niang S., 1986. La pêche artisanale de poisson en Casamance. *L'estuaire de la Casamance : Environnement, pêche, socio-économie*, ISRA/Centre Rech. Océanogr. Dakar-Tiaroye 1986 : 111-33.
21. Caverivière A, Cormier MC, Le Reste L., 1985. Aquaculture. *Plan Directeur Sud, Approche globale du système pêche dans les régions du Sine-Saloum et de la Casamance*, ISRA/Centre Rech. Océanogr. Dakar- Tiaroye : 299-316.
22. Diouf B.S., Faye A, Lake L. A., 2000. Communications et tourisme. *In les Atlas Jeune Afrique. Le Sénégal*. Paris, Les Editions Jeune Afrique : 70-1.

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

E.Mail : zale@refer.sn

DIRECTEUR : Saliou NDIAYE, Doyen de la Faculté

COMMISSION DES PUBLICATIONS

Alioune-B. DIANÉ, Président

Mamadou KANDJI

Étienne TEIXEIRA

Geneviève NDIAYE-CORRÉARD

Moussa DAFF

Djibril SAMB

Bassirou DIENG

Djibril AGNE

Souleymane Bachir DIAGNE

Amadou LY

Babacar DIOP

Paul NDIAYE

Pape Alioune NDAO

Francis GANDON

Les Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines ont pour fonction essentielle de refléter la diversité et le dynamisme de la Faculté en permettant aux membres du corps enseignant de faire connaître les résultats de leurs recherches. Elles peuvent aussi accueillir des contributions de collaborateurs extérieurs, mais ne publient pas de comptes rendus.

Les manuscrits doivent être soumis en trois exemplaires accompagnés d'un résumé (de 15 lignes au maximum) en français et en anglais. Il faut également joindre aux textes une version électronique saisie sur P.C. (format RTF). Les manuscrits refusés ne sont pas renvoyés aux auteurs.

Annales
de la Faculté
des Lettres et Sciences Humaines



**Éditées par les Presses Universitaires de Dakar
Dakar - 2008**

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

**Annales de la Faculté
des Lettres
et Sciences Humaines**

ÉTHOS

ÉTUDES SUR L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ



NOUVELLE SÉRIE
N° 37/B - 2007

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DAKAR

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Nouvelle Série, numéro 37/2
ÉCOLE DOCTORALE ÉTHOS

SOMMAIRE

SOCIÉTÉS

Alphousseyni CISSÉ, L'islam n'est pas une idéologie	1
Moustapha TAMBA, Les Conséquences de l'islam au Sénégal	19
Lamine NDIAYE, Touba et sa nécropole. Imaginaires et représentations socioculturelles	39
Moustapha SAMB, Le Continent africain à la fin du vingtième siècle : une approche géopolitique des conflits africains.....	53
Souleymane GOMIS, Les Fonctions sociales de l'alcool chez les Manjacques, Mancagnes et Diolas	65

HISTOIRE

Rokhaya FALL/SOKHNA, Des femmes dans l'histoire du Sénégal.....	79
Amade FAYE, Histoire et imaginaire : Aline Siteo ou la féminité héroïque.....	91
Abdoulaye TOURÉ, L'Événement-repère, un lieu d'interactivité entre lieu de mémoire et mémoire de lieu	109
Daha Chérif BA, Jeux de pouvoir. Fratrie fracassée et logiques fratricides dans la Province du Tooro (Cercle de Podor) aux XIXe - XXe siècles.....	119
Ismaila CISS, L'approche communautaire dans la problématique des politiques de développement en Afrique :	143

GÉOGRAPHIE

Edmée MBAYE DIOUF, Le choix d'indicateurs : intérêt pour l'analyse en géographie	167
Tidiane SANÉ et Ibrahima MBAYE: État des lieux et étude diagnostique de l'environnement de la Casamance	183
Papa NDIAYE, Pascal SAGNA, Sylla THIAM, Pollution chimique et morbidité : environnement de la SOCOCIM de Rufisque au Sénégal	203
Aminata NDIAYE, L'espace dakarais : atouts et contraintes environnementaux	215
Jean-Baptiste NDONG, Déficit pluviométrique record au Sénégal en 2002	229

PHILOSOPHIE

Mounkaïla Abdo Laouali SERKI, Expérience et rationalité esthétiques.....	243
--	-----

ARCHIVISTIQUE

Ahmet NDIAYE, Les Bibliothèques privées au Sénégal selon les inventaires d'après décès (1825-1914)	255
---	-----

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Mbaye SÈNE, La négociation des significations dans une activité de lecture littéraire au collège : entre co-construction et insécurité herméneutique.....	265
--	-----

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
Nouvelle Série, numéro 37/2
ÉCOLE DOCTORALE ÉTHOS

SOMMAIRE

- Alphousseyni CISSÉ, L'Islam n'est pas une idéologie
- Moustapha TAMBA, Les Conséquences de l'Islam au Sénégal
- Lamine NDIAYE, Touba et sa nécropole. Imaginaires et représentations socioculturelles
- Moustapha SAMB, Le Continent africain à la fin du vingtième siècle : une approche géopolitique des conflits africains
- Souleymane GOMIS, Les Fonctions sociales de l'alcool chez les Manjacques, Mancagnes et Diolas
- Rokhaya FALL/SOKHNA, Des femmes dans l'histoire du Sénégal
- Amade FAYE, Histoire et imaginaire : Aline Sitoe ou la féminité héroïque
- Abdoulaye TOURÉ, L'Événement-repère, un lieu d'interactivité entre lieu de mémoire et mémoire de lieu
- Daha Chérif BA, Jeux de pouvoir. Fratrie fracassée et logiques fratricides dans la Province du Tooro (Cercle de Podor) aux XIXe - XXe siècles
- Ismaïla CISS, L'approche communautaire dans la problématique des politiques de développement en Afrique
- Edmée MBAYE DIOUF, Le choix d'indicateurs : intérêt pour l'analyse en géographie
- Tidiane SANÉ et Ibrahima MBAYE, État des lieux et étude diagnostique de l'environnement de la Casamance
- Papa NDIAYE, Pascal SAGNA, Sylla THIAM, Pollution chimique et morbidité : environnement de la SOCOCIM de Rufisque au Sénégal
- Aminata NDIAYE, L'espace dakarais : atouts et contraintes environnementaux
- Jean-Baptiste NDONG, Déficit pluviométrique record au Sénégal en 2002
- Mounkaïla Abdo Laouali SERKI, Expérience et rationalité esthétiques
- Ahmet NDIAYE, Les Bibliothèques privées au Sénégal selon les inventaires d'après décès (1825-1914)
- Mbaye SÈNE, La négociation des significations dans une activité de lecture littéraire au collège : entre co-construction et insécurité herméneutique

**XXXVII 2007 — Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines —
Dakar**